

BULLETIN

D'INFORMATIONS MUNICIPALES



SAINTE-FORTUNADE

Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie locale

4

La fibre
Déchets/Tri
Nuisances sonores
TAD Agglo
Fête du « mai »
EHPAD Anniversaires
Voirie
Syndicat Intercommunal Eau
Culte, Messe de Noël
État civil
Social - CCAS - CMJ
CFAI
Sport et Développement
IME Georges Pompier

La vie des associations

9

Jumelage
16^{ème} homme
FNACA
Foyer rural
APE
Yog Attitude
La Chorale Cantarella
Marchés de pays
Marché de Noël

Les nouvelles brèves

12

Nos chers commerces
Hervé Tessier
Les bobines de Lily
Corinne Di Battista
Épicerie de Marjorie Tavé
Gym dynamique
Graine de peau
Via-Natura

Les élus ont la parole

15

Sainte-Fortunade,
une passion commune
Sainte-Fortunade,
avançons ensemble

NUMÉROS D'ASTREINTE

En cas d'urgence,
vous pouvez contacter
ADJOINT

06 82 73 15 12

Eau -

Syndicat des Deux Vallées

06 33 52 67 99

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS, AU JOUR LE JOUR,
SUR LE SITE DE LA COMMUNE !

www.ste-fortunade.fr



MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

1 route du Château Comtal 19490 Sainte-Fortunade
Téléphone : 05 55 27 14 19 - **Télécopie** : 05 55 27 32 96
CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10
N° de Commune : 203
Site internet : <https://ste-fortunade.fr>
e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 76 novembre 2020

Tirage : 1 000 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005
Adresse : 1 route du Château Comtal 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directrice de publication : Brigitte MASMONTEIL

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Monique BOURNOVILLE,
Aurélien AUBERTIE, Anthony MONTEIL, Brigitte MASMONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.



Maquette : Brigitte MASMONTEIL

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Z.I. de Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Photos de couverture : Le Bourg de Sainte-Fortunade



Chers fortunadais, Chères Fortunadaises,

Les élus n'ont pas chômé ! Les commissions se sont mises en place dès notre élection et ont travaillé tout l'été :

Un des projets de la **commission sociale** étant la création d'une **Maison France Services**, un groupe de travail étudie et réfléchit studieusement à la mise en place de cette structure. Grâce à cette implantation dans les locaux de la mairie, vous pourrez obtenir des renseignements et une aide pour vos dossiers administratifs : impôts, comment remplir mon dossier directement en ligne ou comment le modifier ? CAF, est-ce que mes prestations sont toujours les mêmes ? CARSAT, je vais bientôt partir à la retraite pouvez-vous m'aider à constituer mon dossier ? Je n'arrive pas à obtenir un interlocuteur à la Préfecture que pouvez-vous faire pour moi ?... Pour toutes ces questions deux animatrices seront là pour vous renseigner, vous aider ou joindre un référent auprès de ces organismes. Notre demande de candidature pour l'implantation de ce nouveau réseau de proximité au bénéfice de l'ensemble de nos concitoyens a été adressée à Madame la Préfète. Nous sommes convaincus que notre commune présente de nombreux atouts pour que notre dossier soit retenu. Mais un gros travail reste à faire, le dossier est simplement déposé, l'équipe conjointe de nos élus est consciente des études budgétaires, matérielles et diverses qu'il faudra prendre en compte pour mener à bien ce projet.

Le **CCAS** composé d'élus et de représentants d'associations a pu aider des fortunadais en situation difficile. Dans le bulletin vous trouverez les aides que le CCAS peut apporter, surtout n'hésitez pas à nous contacter.

La **commission bâtiments communaux, cimetièrre et sécurité** a finalisé son dossier pour la réalisation de la 2^{ème} tranche des vestiaires du foot. Les plans d'aménagement ont été validés: il y aura de nouvelles douches, des sanitaires aux normes, un espace pour les arbitres et un club house spacieux où nous n'en doutons pas, les joueurs auront plaisir à se retrouver après les matchs. Durant l'été, la commission s'est particulièrement attachée à lister les travaux d'amélioration de l'école. Compte tenu de la période de confinement les travaux de peinture et la réfection de la toiture sont reportés en 2021.

La **commission aménagement du territoire** s'engage à mettre en place un PLU qui permettra d'actualiser les nouveaux défis environnementaux et les enjeux d'urbanisation auxquels nous devons faire face. Ce dossier majeur pour l'avenir et l'attractivité de notre commune est pris à bras le corps par des élus enthousiastes. Ils sont à l'écoute des demandes des fortunadais qu'ils reçoivent régulièrement.

La **commission « Vie Associative et sport »** : les dossiers de demande de subventions ont été étudiés par les élus et soumis aux membres du conseil municipal qui ont approuvé toutes les propositions présentées par le président. L'aménagement de la plateforme : Les élus se sont déplacés sur place avec les services du département et le CAUE. Un réaménagement de cet espace est indispensable. Une étude est lancée pour la mise en place d'un skate-park pour les jeunes auquel le futur CMJ sera associé, un parcours de santé pour leurs parents avec installation d'appareils pour affiner sa taille et sculpter son corps, de tables de ping-pong pour des matchs parents/enfants, des damiers pour les joueurs d'échecs ou de dames. Nous souhaitons inaugurer ce complexe sportif pour le prochain été.

La **commission communication**, n'a pas chômé non plus. Le bulletin de juin a été composé dans l'urgence, ce 2^{ème} bulletin a été « relooké ». L'agenda communale 2021 est terminé et il vous sera remis en fin d'année. La commission prépare les fêtes de Noël et a signé une convention avec l'IME de Sainte-Fortunade pour la création d'objets qui seront installés sur la commune.

La **commission financière** se réunit régulièrement pour ajuster le budget de la commune et surveiller les dépenses. Il est bien évident que nos projets ne pourront se mettre en place que si et seulement si, les finances suivent sans obérer le budget.

La **commission Personnel municipal** s'est penchée sur chaque dossier, a analysé les charges de travail de chacun. Sur sa proposition un poste de technicien a été créé en remplacement d'un départ. Deux agents ont bénéficié d'une promotion validée par le centre de gestion.

Durant l'été et malgré de fortes chaleurs, de nombreux fortunadais et fortunadaises ont apporté leur concours et se sont manifestés pour participer aux travaux des commissions. Ils peuvent ainsi faire part de leurs propositions et remarques. Pour ouvrir officiellement aux habitants de la commune la participation à nos travaux, nous avons l'obligation, de par la loi, de créer un comité de réflexion. C'est à présent chose faite et vous pouvez vous investir dans les projets communaux. Grâce à **cette participation démocratique que nous voulons** les projets de la commune seront aussi et surtout l'affaire de tous.

Venez nombreux nous vous attendons !

Martine DUPIN DE BEYSSAT,
Maire de Sainte-Fortunade

La fibre

Le 4 juillet 2019, Michel Breuil (président de Tulle-Agglo), Michel Jaulin, Frédéric Veau (préfet à l'époque) et Guillaume Fauré (délégué régional SFR) ont signé un accord pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire afin de permettre aux particuliers et aux entreprises de bénéficier de services numériques complets et innovants. Cette action permet aux zones rurales de ne pas être en marge d'une avancée technologique qu'est le haut débit (\geq à 30 Mbits). Mais l'installation des câbles n'est pas terminée.

Dans le Bulletin d'informations municipales d'octobre 2019, il vous a été expliqué ce qu'était la fibre optique. En bref, il s'agit d'un câble rempli de fils de verre plus fins qu'un cheveu capables de fournir une très grande quantité de données à la vitesse de la lumière sur des milliers de kilomètres.

Avantages : Contrairement à l'ADSL, la fibre ne nécessite pas de ligne téléphonique et son débit est quasiment illimité. Elle permet donc un usage d'Internet plus rapide, plus performant pour le télétravail, la médecine connectée, l'école connectée, l'agriculture connectée, les activités de loisirs avec plusieurs écrans dans le même foyer...

Nous vous rappelons la nécessité de l'élagage des arbres le long de vos propriétés pour faciliter le déploiement des câbles et l'accès à vos maisons. Le déploiement aérien n'étant pas terminé sur la commune, il va se poursuivre sur les mois à venir.

Comment équiper votre logement ? Une fois la construction du réseau terminée, les fournisseurs d'accès à Internet (SFR, Orange, Bouygues Télécom et Free) vont démarcher les habitants. Libre à vous de décider lequel choisir. Courant mars/avril 2021,



celui-ci enverra un technicien qui vous raccordera au « point de branchement optique » le plus proche situé sur la voie publique. Ce raccordement se fera soit en souterrain, soit en aérien (même mode que le raccordement téléphonique existant) sans frais pour vous sauf si le raccordement de la fibre nécessite la pose d'un fourreau inexistant auparavant sur la partie privée. En ce qui concerne les box et leur coût, chaque fournisseur d'accès vous renseignera.

Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer ? Il est possible de vérifier l'éligibilité du foyer à la fibre optique en saisissant son adresse sur le site <http://sfr-ftth.com> - Éligibilité. Attention : si l'adresse n'apparaît pas, c'est que le réseau est encore en cours de construction. Elle apparaîtra dans le « test d'éligibilité » dès lors que les travaux seront terminés et que vous pourrez souscrire à une offre dans les 3 mois consécutifs à la fin des travaux.

Déchets/Tri

Les déchets et leur tri sont le problème de chacun d'entre nous. En cette période de covid, il s'agit de ne pas rajouter un problème sanitaire. Aussi un groupe de travail s'est constitué et travaille en collaboration avec le Service de Collecte des Déchets (SDC) de Tulle-Agglo sur un aménagement des points de collectes. A l'issue des travaux, une nouvelle carte vous précisera les jours de ramassage et les emplacements des containers.

Dans l'attente de cette mise en place nous comptons sur la responsabilisation de chacun pour déposer les déchets dans des points de collectes non saturés.

A terme nous espérons que Sainte-Fortunade donnera l'image d'une commune propre.

Le bien vivre ensemble et les bruits de voisinage



Depuis 2 à 3 mois, nous sommes contactés régulièrement à la mairie par des habitants de la commune se plaignant de nuisances sonores créées par leurs voisins. Afin de répondre à ces plaintes nous souhaitons

rappeler certains points : l'origine des bruits et la législation. Sont généralement considérés comme gêne sonore, les bruits répétitifs et intenses liés aux comportements de personnes désinvoltes.

- Par un individu (cris, chants, discussions, fêtes, jeux bruyants...).
- Par un objet (outil de bricolage, tondeuse, musique, radio, télévision, pétard...).
- Par un animal (abolements).

Ces bruits font partie de la vie courante et sont acceptables s'ils sont occasionnels. Selon **le code de la santé publique (article R 1334-31)** : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage

ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé ». Par arrêté préfectoral du 5 octobre 2009, les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne (ex: tondeuses, perceuses, scies...) ne peuvent être exécutés que :

1. Les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30.
2. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
3. Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Le respect des autres : Mais peut-être encore plus important est-il de rappeler le bon sens, un minimum de politesse et de respect entre voisins; autant de règles civiques qui semblent faire de plus en plus défaut dans nos villages et campagnes. La première attitude quand on prévoit de créer une nuisance sonore est de prévenir son ou ses voisins. *Par exemple : je prévois une fête avec des amis. La musique risque d'être un peu forte. Je préviens mes voisins en m'excusant du trouble que je risque de causer jusqu'à minuit (heure butoir).*

La seconde attitude est d'aller parler avec son voisin des nuisances sonores dont il est l'auteur pour lui **faire prendre conscience des désagréments causés.**

Conclusion : Avant de contacter la mairie ou de faire appel aux forces de l'ordre, parler avec votre voisin. Cela évitera bien des conflits.

Le TAD aggro c'est quoi ?

Le moyen le plus simple pour se rendre à Tulle les mercredis et samedis ! Cette ligne spéciale du réseau TuT aggro vous transporte de votre domicile à Tulle (et inversement) 3 fois par semaine.

Comment ça marche ?

1 / Je choisis mon jour de voyage dans le tableau ci-dessous :

Jour de départ	Heure d'arrivée à Tulle	Heure de départ de Tulle
Mercredi	9h	11h30
Mercredi	14h30	17h
Samedi	9h	11h30

2/ Je réserve mon voyage. Je contacte la plateforme de réservation d'Osicars (le transporteur mandaté par Tulle aggro pour effectuer les trajets). Je compose le 05 55 21 26 54. Je peux joindre le transporteur du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 18h. Attention, dernier délai pour réserver mon trajet : la veille avant 12 heures.

3/ Mon trajet sur mesure. Lors de la réservation, j'indique l'adresse à laquelle je souhaite prendre le bus. L'adresse retour est de fait la même. J'indique le jour et précise l'heure d'arrivée sur Tulle si j'opte pour

le mercredi. Enfin je précise l'arrêt choisi sur Tulle, parmi les 4 propositions : Gare SNCF, Place Brigouleix, Place Schorn dorf, Préfecture.



4/ Je me laisse transporter. A l'heure convenue avec Osicars, le conducteur du véhicule TAD aggro vient me chercher à mon domicile.

Les tarifs ? Les billets sont en vente à bord des bus TAD aggro. 1 trajet TAD aggro = un aller ou un retour = 2 tickets = 2 €. Ticket à l'unité : 1€.

Carnet de 10 tickets : 8€ (soit 1.60€ le trajet au lieu de 2€ avec des tickets unitaires). Les tickets sont valables sur l'ensemble du réseau TUT aggro et permettent ainsi de prendre des correspondances avec les lignes urbaines (navette, 1 et 2) du réseau TUT aggro. Une fois oblitérés, les tickets sont valables 1 heure.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations à partir du lien suivant :

<http://www.agglo-tulle.fr/vie-pratique/mobilite/transports/transports-tut-agglo/tad-agglo> ou au sein du guide horaire en pièce jointe.

Le 6 septembre 2020 Fête du « mai » à Sainte-Fortunade



a remercié les acteurs de cette fête et lancé l'apéritif et les buffets offerts par les élus. Le plaisir du partage et la convivialité étaient palpables. Tous ont vraiment apprécié cette initiative de fête de village et sont restés tard dans l'après-midi.



Comme le veut la tradition, les agriculteurs ont entamé cette belle journée par le dressage du mai, arbre de 17 mètres de haut décoré du panneau «Honneur à nos élus». Ils étaient plus de 350 pour accompagner l'équipe municipale sur la plate-forme. Tous se sont retrouvés ensuite dans le parc du château devant le mât de cocagne décoré par Meta Van Tintelen de Peyrelade.

Martine Dupin de Beyssat, entourée de l'équipe des conseillers,

EHPAD Les Lauriers - 2 centenaires

Entre confinement strict et mesures assouplies, mais rigoureusement encadrées, la vie s'écoule paisiblement pour les vingt-quatre résidents des Lauriers. Après une vie, parfois de dur labeur, chacune et chacun a pu trouver ici un havre paix dans une ambiance chaleureuse et familiale voulue par la direction. Une direction d'ailleurs très présente au quotidien auprès des douze salariés de cette petite structure d'accueil pour personnes âgées. L'EHPAD des Lauriers est présent dans la vie des fortunadaises et des fortunadais depuis 43 ans. Cette année 2020 aura vu deux fêtes d'anniversaires un peu spéciales.

Entourées de leurs familles, de leurs proches, et aussi de l'ensemble du personnel, M^{me} Mazier et M^{me} Lacroix, nées respectivement le 4 février 1920 et le 8 septembre 1920 ont eu le privilège de souffler chacune cent bougies. Ces anniversaires ont été fêtés en présence d'élus, Sylvie Laforge représentait la mairie de Sainte Fortunade auprès de M^{me} Lacroix et M. Laplace, ancien maire de Marc La Tour, était aux côtés de M^{me} Mazier. Bon pied bon œil, elles s'achèment tranquillement vers un cent unième anniversaire avec de merveilleux sourires.



Voirie

Les travaux de voirie prévus en 2019 ont débuté tardivement suites aux intempéries et à la crise sanitaire de la COVID :

- 4 000 m² de reprises ponctuelles ont été effectués sur la voirie communale d'intérêt communautaire (VCIC);
- Deux routes : celle du Mas et celle de la Croix ont

été mises à l'entretien intégrale (financement 100 % dotation de l'Agglo);

- Une route à Vaur, financée par la commune et subventionnée par le département à hauteur de 40% ;
- Aux Places : du passage à niveau de Mulatet jusqu'aux Places et des Places à la Couparie, financé par Tulle Agglo.

Les métrés pour le programme de 2021 sont en cours d'étude par Tulle Agglo et la commune.

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable des Deux Vallées

Suite à la mise en application de la loi « NOTRE » au 1^{er} janvier 2020 le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable (SIAEP) des Deux Vallées regroupe désormais 22 communes. Ces communes sont réparties sur trois secteurs :

Secteur 1 :

Espagnac - Forgès - Lagnac sur Rondelle - Lagarde Marc la Tour - Pandrignes - Saint Bazile de la Roche - Saint Bonnet Elvert - Saint-Chamant - Saint-Paul

➤ représentant 2 300 abonnés.

Secteur 2 :

Clergoux - Champagnac la Nouaille - Champagnac la Prune - Gumond - Gros Chastang - La Roche Canillac - Marcillac la Croisille (pour partie) - Saint Pardoux la Croisille

➤ représentant 1 500 abonnés.

Secteur 3 :

Les Angles - Chanac les Mines - Gimel les Cascades - Laguenne sur Avalouze - Sainte-Fortunade

➤ représentant 2 700 abonnés.

Ce nouveau Syndicat représente 6 300 abonnés.

Son siège social est fixé à SAINT-PAUL (Les Crozes).

Le conseil syndical est composé de 44 membres (2 par communes), il est présidé par Françoise MAUGEIN (Clergoux) assistée de 4 vices-présidents ; Gérard TOURNEIX (Gimel), Antony FAURIE (Saint Bonnet Elvert), Vincent MOSQUERA (Sainte Fortunade) et Richard GLENZ (Argentat).

Pour assurer sa production et sa distribution d'eau potable à l'ensemble des abonnés des communes qui

le composent, il dispose des structures suivantes :

- 16 forages ;
- 11 stations de reminéralisation ;
- 2 stations de traitement ;
- 4 stations de pompage ;
- 36 captages de sources ou prises d'eau ;
- 2 stations de reprise ;
- 32 réservoirs ;
- 10 châteaux d'eau ;
- 6 surpresseurs.



A cela, il convient d'ajouter environ 600 kms de canalisations principales (non compris les branchements individuels).

Le fonctionnement est assuré par 6 techniciens et une secrétaire à temps plein (l'embauche d'une secrétaire supplémentaire est envisagée).

Lors de la dernière réunion du conseil syndical, il a été décidé de lisser les tarifs (consommation et abonnement) sur une durée de 6 ans pour aboutir à un tarif uniforme sur l'ensemble du syndicat en 2026.

Pour Sainte-Fortunade, les tarifs appliqués (H.T) seront les suivants :

- Eau consommée en 2020, facturée en 2021 :
abonnement : 50,00 € Consommation : 1,35 €
- Eau consommée en 2021, facturée en 2022 :
abonnement : 58,17 € Consommation : 1,41 €

A noter qu'à compter de 2021, la facturation sera établie en Mars pour l'abonnement et en Octobre pour la consommation.

Pour tout renseignement concernant la facturation notamment, vous devez appeler le siège à Saint-Paul au numéro suivant : 05 55 26 21 60 de 13h30 à 16h30 du lundi au jeudi.

En cas d'urgence (fuites, manque d'eau, etc...) appeler uniquement le numéro suivant : 06 33 52 67 99.

Culte, Messe de Noël

Le Père Nicolas Risso célébrera la messe de Noël dans le parc du château, le jeudi 24 décembre à 19 heures. Dans cette période troublée, il nous propose de partager la même émotion, la même foi, la même espérance avec des cantiques, de la danse,

de la musique et des costumes traditionnels. Ils nous feront traverser l'histoire des Noëls d'Antan avec la présence de la chorale et du groupe folklorique « Les réveillés ». C'est un défi, c'est une espérance pour demain car le bonheur est plus fort que la peur.



État civil depuis le 1^{er} Janvier 2020

Naissances



Lyam Peinturaud-Tronche
Sharlyne Kmiecik-Gratadour
Lyna Estorge-Loy
Lucas Houze-Hombiat
Gabriella Marthon-Pacheco
Louis Tronche-Rougier
Inès et Lana Delon-Favarq
Anouk Roby

Mariages

Marie-Léna Coutac et Jacques Husso
Tiphanie Bossoutrot et Michaël Sourie
Camille Fagis et Alexandre Couffy
Nathalie Ménager et Frédéric Venault
Marion Nikita Poncet et Thomas Schmitt



1 Baptême civil

16 Décès

SOCIAL - CCAS - CMJ

Informations sur les situations d'urgence

Nous avons vécu et vivons encore des situations d'urgence : canicule et surtout une pandémie. Ces situations nécessitent l'utilisation de moyens d'alerte et d'information des populations. Pour faciliter l'assistance aux personnes en danger, les maires doivent constituer deux registres nominatifs :

- Un registre dédié aux personnes âgées, handicapées et à risques qui sera encadré par la disposition du code de l'action sociale et des familles ;
- Un registre plus large recensant des informations relatives aux personnes résidentes dans la commune aux fins d'alerte et de protection en cas de risques connus auxquels est soumis le territoire.

L'inscription sur ces registres doit résulter d'une démarche volontaire émanant de la personne concernée, ou d'un tiers agissant pour son compte. Elle peut se faire connaître à tout moment auprès de la mairie.

Connaître ces personnes, permettra à la préfète de la Corrèze de mettre en œuvre le plan départemental d'alerte et d'urgence. Grâce à ces registres et depuis notre élection en mars au début de la Covid 19, nous avons contacté régulièrement, plus de 100 personnes : appels téléphoniques, conseils de protection lors des journées caniculaires, distribution de masques, aides pour les courses...

Les décrets de la Préfète sont publiés régulièrement et sont évolutifs. Il est impératif de les consulter sur le tableau municipal, le site Internet et le compte Facebook « Ste-Fortunade ». Nous pensons que le repas de nos aînés en janvier est fortement compromis.

CFAI

Le 22 septembre, neuf élèves du CFAI ont reçu leur diplôme clôturant leur formation en apprentissage. Sonia Hochard, directrice de l'établissement, entourée de parents, d'enseignants et de chefs d'entreprises partenaires, les a félicités pour leur réussite. Ce diplôme va leur permettre de s'insérer dans différentes filières comme la maçonnerie, l'horticulture, la restauration, la peinture... Nous leur souhaitons bonne chance et nous leur renouvelons nos félicitations.



Sport et Développement des activités

Nous vous proposons d'intégrer un Conseil Consultatif.

Groupes de travaux liés à la Commission Vie Associative :

- Sentiers de randonnée (création, balisage, etc...),

CCAS

Aides attribuées aux jeunes de la commune : pour les classes maternelles et primaires, attribution d'une entrée piscine et d'une entrée cinéma (plus de 1 000€ en 2019). Pour les collégiens, attribution d'un pass culture ou sport d'une valeur de 15€. Pour les lycéens, aide à la conduite accompagnée d'une valeur de 50€ attribuée à la fin de la formation. Pour les postbac (préparation au concours, apprentis, entrée à la fac, caution d'un appartement pour les étudiants), une bourse dimension-formation de 100€. Les entrées piscine et cinéma sont offertes directement aux enfants de l'école, toutes les autres demandes sont à déposer en mairie.

Autres aides apportées par le CCAS

Téléassistance, transport des aînés, transport pour participer aux après-midis récréatifs organisés par l'instance de gérontologie, organisation du repas des aînés et distribution des colis. Subventions aux associations extérieures en 2020 : Ligue contre le cancer, Restos du cœur, Secours populaire, APAJH, Lutte contre les violences conjugales. Les demandes d'aides sont à adresser au CCAS de la mairie de Sainte-Fortunade. Ces demandes confidentielles seront examinées par les membres du CCAS ou étudiées conjointement avec l'assistante sociale du secteur avec l'accord de l'intéressé. Les aides personnelles diverses accordées par le CCAS, les dossiers seront déposés directement auprès M^{me} Tarif, assistante sociale du secteur.

Conseil Municipal des Jeunes

Nous comptons remettre en place un comité municipal des jeunes : êtes-vous intéressés ? Si vous avez entre 9 et 14 ans, si vous habitez la commune, envoyez votre candidature à la mairie.

- Skate-park, Table de Ping-Pong, Parcours de santé,
- Tulle Brive Nature,
- Trail fortunadais.

Si vous êtes intéressés pour intégrer ce Conseil Consultatif envoyez un mail à la mairie.



IME Georges Pompier

Entrelacer les compétences pour promouvoir les ressources cachées ou abimées.

En 1974, l'Institut Médico-Educatif Georges Pompier ouvrait ses portes. Depuis 47 ans, cet établissement a pour objectif d'apporter à des jeunes présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles du comportement, un accompagnement de la meilleure qualité possible. Cette année, ils sont 70 de 6 à 20 ans, tous corrèziens. En fonction du projet de chaque enfant, l'IME s'adapte et les accueille soit en internat, soit en demi-pension ou en parcours partagé.

57 personnes œuvrent au sein de l'institut, répartis entre l'administratif, le général, la logistique, le médical (1 médecin, 1 psychiatre, 1 infirmière et 1 aide-soignante), le service thérapeutique (2 psychologues, 2 psychomotriciens, le poste d'orthophoniste est vacant actuellement) et le service éducatif (l'horticulture, la menuiserie, la maçonnerie, la

vie quotidienne, les ateliers de sous-traitance et depuis cette année un atelier de blanchisserie). Les 8 enseignants de l'éducation nationale viennent s'ajouter à ces 57 personnes.

Tous ces professionnels, quel que soit leur niveau, s'engagent et participent au développement de ces enfants, adolescents ou jeunes adultes. Car chaque être humain aspire au bonheur et leur différence fait que chaque bonheur est unique.



« Toutes les manifestations proposées par les associations ne pourront se tenir qu'avec l'accord de la mairie et en fonction du dernier décret publié par la préfecture. »

LA VIE ASSOCIATIVE

Le jumelage au service des jeunes et de la culture

Les membres du Comité de Jumelage Sainte-Fortunade-Cornil-Flachslanden ont participé comme chaque année en été aux « Marchés de producteurs » à Sainte-Fortunade.

Cet été, un jeune garçon de Cornil, Romain Vintejoux a fait son stage d'études au bureau des Jumelages de Moyenne-Franconie à Ansbach. Une opportunité rendue possible grâce au soutien de notre Comité de Jumelage.

« J'ai toujours vécu des expériences positives en Allemagne. J'encourage les jeunes à visiter la Moyenne-Franconie et à s'y établir pour travailler, ou tout simplement découvrir la région. C'est une aventure interculturelle, linguistique et professionnelle dont on sort toujours grandi, selon mon expérience » rapportait Romain dans son interview au quotidien local, le « Flachslanden Zeitung ».

En raison de la crise sanitaire, le voyage de la délégation allemande du 5 au 8 novembre a été annulé, en accord avec les maires de Cornil et de Sainte-Fortunade de même que l'Assemblée générale du 25 novembre.



Dr. Zeno Lamers, président du jumelage à Flachslanden, Romain Vintejoux, jeune Cornillois, Sylvie Féja, responsable des jumelages de Moyenne-Franconie et Dr. Gisela Lehmann qui recevait Romain Vintejoux.

16^{ème} HOMME CORRÈZE Club de Supporter du STADE TOULOUSAIN

Comme vous le savez tous, vu les conditions sanitaires, notre amicale va faire une saison BLANCHE.

Donc pas de repas farcidures et de déplacement dans les stades. Prenez soin de vous.

Claude SOURIE et son bureau



FNACA

Malgré la crise sanitaire, le comité est toujours là. Nous avons commémoré les 19 mars, 8 mai, 9 juin et 18 juin à comité restreint. Nous avons participé aux marchés de pays avec en prime la cuisson du cochon à la broche qui a reçu un franc succès. Nous préparons maintenant le 11 novembre avec notre assemblée le jour même à 10h à la salle des aînés suivi du défilé à 11h30 avec la participation de la chorale Cantarella et nous espérons avec les enfants des écoles. L'exposition prévue sur plusieurs jours est annulée. Auguste Tronche, le président dit aux adhérents et sympathisants : « Restez prudents ». A bientôt.



Foyer Rural

Le 18 septembre, le Foyer Rural a tenu son Assemblée Générale devant de nombreux adhérents et en présence de Mr Roger CHASSAGNARD, Conseiller Départemental et Mr Frédéric BOUYSSON, 1^{er} Adjoint. Après les rapports moral et financier, le Conseil d'Administration a élu le bureau qui se compose comme suit : Présidente, Eliane LACROIX ; Vice-président, Eddie LAMARE ; Secrétaire, Catherine LENEINDRE ; Secrétaire-adjointe, Marie-France LOUIS ; Trésorière, Odile POLLIN ; Trésorière-adjointe, Danielle TREMOUILLE et membres du Bureau : Mireille AMBLARD, Marie ARDI, Gilberte CHAMP, Paulette FAURIE, Philippe TREMOUILLE.

Cette Assemblée « particulière » s'est terminée par un vin d'honneur.

Toutes les sections du Foyer ont repris leurs activités. Merci à la municipalité pour le prêt des salles.



APE

Le samedi 12 septembre 2020 se sont déroulées les foulées tullistes. A cette occasion l'APE a créé une équipe pour représenter l'école de Sainte-Fortunade.

26 élèves désireux de relever le défi ont pris le départ : 10 enfants pour la catégorie « baby » nés de 2014 à 2016, 9 enfants pour la catégorie « EA » nés de 2011 à 2013 et 7 enfants pour la catégorie « poussins » nés en 2010. Tous ont pris le départ et malgré la chaleur, ils ont fait preuve de persévérance et ont passé la ligne d'arrivée. Grâce à leur volonté, le challenge école a été remporté par l'équipe de Sainte-Fortunade !

BRAVO à nos graines de champion !

La composition du nouveau bureau 2020-2021 :

Présidente : **Mélissa Fulminet**

Vice-présidentes : **Aurore Viane, Florence Colin**

Secrétaire : **Nelly Zen**

Secrétaires-adjointes : **Sonia Moret, Sandrine Fargeot et Émilie Monteil**

Trésorier : **Jérôme Leyrat**

Trésorières-adjointes : **Amélie Bordes, Carole Noilhetas**



Yog Attitude

Yog Attitude a repris ses activités depuis le 11 septembre 2020, avec respect des mesures sanitaires.

Les cours sont assurés par Hervé Chevalier, le vendredi soir de 18h30 à 19h40 salle de l'orangerie.

Le Hatha Yoga proposé conjugue les postures et la respiration, un temps de relaxation est proposé à la fin de chaque séance.

Chaque année l'association a le plaisir d'accueillir de nouveaux inscrits.

Les responsables proposent deux séances gratuites pour ceux qui souhaitent découvrir cette discipline.

Pour participer, venir avec un tapis de sol, un coussin, une couverture et une tenue souple.

L'inscription est de 60 euros par trimestre.



La Chorale Cantarella de nouveau au diapason

Après six longs mois d'interruption les répétitions hebdomadaires ont pu reprendre.

La salle de l'Orangerie mise à disposition offrant toutes les garanties nécessaires au respect des contraintes sanitaires actuelles, il n'en fallait pas moins pour que dès le 8 septembre dernier les choristes se retrouvent pour partager le plaisir de chanter.

Déjà de nouvelles recrues ont poussé la porte, c'est avec enthousiasme que nous les accueillons tout comme celles et ceux encore hésitants.

Malgré cette période de repos forcé, la mise en voix ne s'est pas faite attendre, conjuguant à l'inoxydable dynamisme de notre chef de chœur

Monique Bouysson, elle laisse présager d'une fin d'année riche en apprentissage.

Nous avons dû nous résoudre au report des 25 ans de notre chorale (prévu en Novembre) mais aussi à l'annulation du traditionnel concert de Noël.

L'Assemblée Générale se tiendra le mardi 15 Décembre. Ce sera l'occasion de fixer les nombreux objectifs pour 2021 et 2022.

Pour l'heure chacun d'entre vous est invité à découvrir l'univers de notre chorale, chaque mardi soir à 20h15 salle de l'Orangerie nous vous proposons d'assister à une ou plusieurs répétitions et pourquoi pas d'intégrer les rangs de Cantarella et partager l'amitié qui nous rassemble.

Renseignements :

Monique Bouysson (chef de chœur) 06 83 58 76 14

Alain Mazaleyrat (président) 06 73 08 95 00

Marchés de pays

Malgré les contraintes dues à la Covid, les Marchés de Pays ont perpétué l'ambiance festive et conviviale dans le parc du château les vendredis soir des mois de juillet et août. Nous remercions les producteurs, les associations et la mairie pour son soutien. L'organisation a été compliquée à gérer mais les visiteurs relativement nombreux sont restés raisonnables. Les attractions du tir-à-l'arc et de l'acrobranche ont eu du succès et s'ajoutent aux bons souvenirs de ces soirées. A tous, merci de votre fidélité !

Marché de Noël

Sous réserve de l'autorisation de la préfecture et des mesures sanitaires gouvernementales, le Marché de Noël se tiendra le samedi 5 décembre de 9h à 18h. D'ors et déjà, Serge Bonnet, président de l'association des Marchés de Pays, organisateur, s'engage à prendre toutes les mesures pour la sécurité de tous (distanciation, gel, sens de circulation...).



Nos chers commerces

Afin de satisfaire sa clientèle, la **boulangerie Martin** a réouvert les après-midi de 15h à 19h du mardi au vendredi. Le samedi ouverture de 7h à 13h. Avec en plus, une intéressante nouveauté : des burgers de différentes sortes (viande, chorizo, végétarien) et des menus burgers (burger, potatoes, dessert et boisson).

La **boucherie Pautzet** peut se comparer à la ruche ! La

qualité attirant les clients, Messieurs Pautzet et leurs employés sont « débordés ». Ils nous assurent aussi de faire remonter à la mairie des informations qu'ils jugeront intéressantes et importantes pour notre commune.

Ces deux commerces sont restés ouverts et actifs pendant le confinement. Qu'ils reçoivent notre gratitude et nos remerciements. Dans l'agenda 2021, vous retrouverez la liste complète et les détails de tous les commerces de Sainte-Fortunade.

Nouvelles activités professionnelles sur notre commune

Hervé Tessier, Sud Ouest Machines à Bois

Originaire de Laguenne et habitant à Sainte-Fortunade depuis plus de 20 ans, Hervé Teyssier avait à cœur d'installer son entreprise sur le territoire de la commune. Le bâtiment est sorti de terre sur la zone d'activité du Grelet en 2017. « Sud Ouest Machine Bois » est opérationnel depuis mars 2020. Hervé Teyssier vend des machines-outils pour le travail du bois de 2^{ème} transformation : Charpenterie, menuiserie, meubles et agencement. Ces machines, haut de gamme, sont de la marque allemande « Martin » dont il est le seul agent couvrant toute la région Nouvelle-Aquitaine et Pyrénées. Ses clients sont des entreprises industrielles et artisanales que nous lui souhaitons nombreux.



Les bobines de Lily, une retoucheuse

Tout le monde connaît le phénomène : la veste devenue un peu trop étroite, l'échancrure qui se met à bailler ou l'éternel pli dans le dos qu'il faut reprendre... Mais la question se pose : qui va bien pouvoir me retoucher ça ?

Chacun n'a pas forcément la capacité à manier les ciseaux et la machine à coudre. Donc, un jour ou l'autre, pour ne pas se séparer de sa jupe préférée ou réajuster un pantalon un peu trop long, il est nécessaire de chercher les doigts de fée qui redonneront leur juste taille à notre vêtement.

Les Fortunadais n'ont désormais plus besoin de se poser ce genre de question. Isabelle Marty, installée depuis le printemps à Clairfage, est retoucheuse dans la confection. Sa spécialité recouvre les robes, jupes, vestes, pantalons ou tailleurs, les ourlets et changements de fermetures, en passant par l'installation de doublures ou les modifications nécessaires pour adapter le vêtement à la morphologie de la personne.

Isabelle se déplace à domicile et vous pouvez compter qu'en une semaine vos vêtements seront remis dans le droit fil ! Pour la contacter, vous pouvez appeler au **06 86 98 94 51** après 17 h ou lui laisser un petit mot sur sa boîte mail à : **lesbobinesdelilie@orange.fr** pour prendre RDV.



Corinne Di Battista à votre écoute

est une thérapeute qui prend en compte la personne dans sa globalité, elle est coach de vie et professeur de Yoga. Elle accompagne depuis plus de 30 ans les individus, couples ou groupes. Formée à différentes méthodes, ses outils associent le travail sur le corps, les émotions et le mental, à travers le Coaching, le Yoga, les procédés PEAT, la Cardio-relaxation et l'EFT - Emotional Freedom Techniques (Technique de Libération Émotionnelle).

Cette méthode de thérapie brève, d'une efficacité sans pareil car simple et durable, apporte une résolution là où d'autres thérapies ont échoué à libérer les blocages émotionnels liés à des événements passés ou présents. L'EFT agit sur votre psychologie en libérant les émotions négatives (tristesse, peur, colère, culpabilité, anxiété...), en aidant à résoudre des problèmes physiques ou des manies (douleurs, insomnie, obésité, tabagisme, envies compulsives...) et en permettant de traverser les périodes difficiles (deuil, maladie, séparation...). C'est aussi une merveilleuse technique pour accompagner vos projets, choisir vos objectifs et vous permettre de réaliser ce qui vous tient à cœur.

Technique idéale pour les enfants et même les bébés,

le praticien agissant par acupression douce, cette méthode peut même les amuser car leur ressenti est direct ! Elle les aidera à gérer certains maux de leur quotidien (colères, hontes, moqueries, anxiété de séparation, pipi au lit...). Autre avantage de cette technique : des résultats rapides, une, deux, parfois trois séances suffisent. Enfin, les autres techniques peuvent venir compléter les accompagnements, toujours sur mesure et à l'écoute de vos besoins spécifiques du moment.

Corinne est une praticienne reconnue et authentique qui accompagne avec bienveillance sur la voie du développement personnel et relationnel et vous accueille sur rendez-vous à son cabinet ou en visio via Skype.

Consultations individuelles /couple - Cours de Yoga
196 Chemin des Chazeaux- 19490 Sainte-Fortunade
Contact : 06 30 30 11 47 ou www.corinnedibattista.com



Épicerie de Marjorie Tavé

Marjorie Tavé a été bien occupée pour nous préparer une surprise : l'ouverture prochaine de sa boutique éphémère sur Tulle. Située 31 bis, av. Victor Hugo (à côté de la bagagerie Vog), ouverte en novembre et décembre 2020, du mardi au samedi de 10h à 18h30 non stop.

Voilà vous savez tout ! A très bientôt !



Gym Dynamique : une nouvelle activité sur notre commune. Ça bouge !

Tous les mercredis soir à 18h30 dans la salle polyvalente, Margarita, coach à domicile et en collectif, anime un cours de gymnastique qui porte bien son nom, dynamique. Pendant une heure dans une ambiance musicale et ludique, les participantes travaillent leur cardio et leur musculation. Elles sont déjà 34 d'inscrites.

Face à une telle réussite, la municipalité a décidé en accord avec Margarita de proposer à compter du mois de novembre un créneau supplémentaire le vendredi de 18h à 19h, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au 06.52.69.39.43, il reste encore des places.

Cette activité n'est pas réservée qu'aux femmes, messieurs vous êtes également les bienvenus !!!



Graine de peau : Cosmétiques et savons

Cela fait tout juste 1 an que la savonnerie Graine de peau s'est installée à Sainte-Fortunade. Elle propose divers cosmétiques ainsi que des savons réalisés par saponification à froid. Mylène, à la tête de l'entreprise, fabrique tous les produits de manière artisanale dans un atelier spécialement aménagé dans une partie annexe de son domicile. Les matières premières utilisées sont des huiles et des beurres végétaux, des épices (pour la coloration), des poudres végétales, du miel, de la cire d'abeilles et des huiles essentielles pour certains produits. Tous ces ingrédients sont soigneusement sélectionnés, ils sont 100 % naturels et labellisés biologiques et l'approvisionnement local est privilégié (miel et cire d'abeilles de Corrèze, pétales de Calendula du jardin, huile de tournesol et de cameline de Haute-Vienne).

Les produits sont biodégradables et conditionnés dans des contenants réutilisables et/ou recyclables (verre, carton, papier, aluminium).

Savons, déodorants, baumes, huile hydratante: Graine de Peau s'engage à vous faire profiter de produits sains, validés par des professionnels agréés et adaptés à toute la famille. Le tout inscrit dans une démarche de respect de l'environnement et d'économie locale.

Les cosmétiques de cette petite entreprise fortunadaise sont distribués dans une dizaine de points de vente en Corrèze, notamment à l'épicerie de produits régionaux TOURTOUS à Sainte-Fortunade. Vous pouvez aussi vous procurer les produits directement à la savonnerie qui est ouverte au public tous les mardis de 9h à 19h à compter du 1^{er} novembre ou sur simple RDV au **06-29-96-71-29**.

Sans plus attendre venez découvrir ces petites douceurs sur le site internet : www.graine-de-peau.fr



Via-Natura

Prendre le temps de faire une pause vers un mieux-être au quotidien

Le cabinet Via-Natura vous accueille à Sainte-Fortunade, 9 rue des lilas, Lotissement de la Grange Neuve, dans un environnement chaleureux, convivial et serein.

La naturopathie et ses différentes pratiques visent à renforcer et rééquilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens naturels dans le but de favoriser un bon état de santé et nos capacités d'auto-guérison.

Les séances s'adressent à tous (enfants, ados, adultes, seniors), à toutes les étapes de la vie, en prévention ou en accompagnement des maladies chroniques, pour apaiser les tensions et recharger les énergies, pour les sportifs...

Je pratique la **réflexologie** avec une approche axée sur l'**énergétique chinoise** pour un accompagnement

plus global prenant en considération à la fois la sphère physique et la sphère émotionnelle de chacun.

Grâce aux techniques de **sophrologie**, de **relaxation**, de **massages**, je vous accompagne **dans la gestion du stress** (professionnel, familial, examens, évènements particuliers...).

Les séances de conseils en **micronutrition** seront proposées dès le mois de novembre.

« Les pratiques non conventionnelles viennent en complément de la médecine traditionnelle. Elles ne la remplacent pas. »

Christine OUILHON

Réflexologue
Technicienne en
Sophro-Relaxologie
Technicienne en
massage Amma-assis
Conseillère en
micronutrition
07 87 54 00 35
(sur rendez-vous)



Quelle année !!!

Une pandémie, un confinement et maintenant localement des couvre-feux. Sacrée covid 19 !!!

Un printemps pluvieux, un été caniculaire et ce n'est peut-être pas fini...

Cependant, en juin, les élections municipales ont fini par se dérouler et mettre un point final à la campagne. Ainsi, les différentes assemblées externes à la commune ont pu se mettre en place courant juillet.

Pour ce qui concerne les élus de Sainte-Fortunade, ils sont présents :

- Au syndicat du Coiroux : Sylvie Laforge et Xavier Durand, suppléante Isabelle Bésanger.
- A la fédération départementale de l'énergie (FDEE) : Vincent Mosquera et Philippe Pernet où l'un de nos deux représentants au comité cantonal siège au Bureau; suppléant Frédéric Bouysson.
- Au syndicat des Deux Vallées nouvellement créé pour la gestion de l'eau : Patrick Coly et Vincent Mosquera, suppléants Richard Bonnet et Anthony Monteil. V. Mosquera a été élu vice-Président.
- La communauté d'agglomération de Tulle où malheureusement les dés étant pipés et les cartes déjà

distribuées en sous-mains : nos deux représentants se contenteront de suivre les débats sur les bancs de l'assemblée.

Tout est maintenant opérationnel, et nous agissons dans l'intérêt de tous. Nous allons créer des comités de réflexion rattachés aux commissions où chaque fortunadaise et fortunadais peuvent s'inscrire pour participer à l'élaboration et la concrétisation des projets. Nous voulons le faire avec vous.

Avant ces fêtes de fin d'année nous vous demandons de vous protéger. En effet la bienveillance de chacun et peut-être une concentration d'individus moindre dans notre secteur qu'ailleurs en France nous ont permis jusqu'ici de ne pas trop déplorer de séquelles dues à ce virus.

Aussi continuez à mettre les masques, restez vigilants, protégez-vous.

Il est temps de poursuivre la mise en application du maître-mot de l'édito de notre maire, à savoir : travaillons ensemble. A très vite dans notre belle commune.

« Sainte-Fortunade, une passion commune »

Frédéric Bouysson.



De démission en désillusions ...

Pour information à tous les Fortunadais et pour éviter de viles rumeurs, nous allons revenir sur la démission de Caroline Delage Laffond élue de notre groupe

d'opposition. M^{me} Delage-Laffond n'a pas choisi de démissionner de son mandat sur « un coup de tête » mais parce qu'il est très difficile de travailler avec cette nouvelle équipe. Il est compliqué voire impossible de prendre la parole et de donner son point de vue en conseil municipal et au CCAS: il faut suivre la ligne! ... et de ce fait M^{me} Delage Laffond ne souhaite plus travailler comme cela et préfère laisser sa place à Philippe Pernet...

D'un point de vue plus général, les élus de notre groupe ne sont pas pris en compte. Toutes les demandes d'informations que nous faisons ne sont pas les bienvenues et restent, pour la plupart sans réponse, nous sommes taxés de « pinailleurs ». En ce qui concerne les quelques miettes que l'on a bien voulues nous laisser, nous ne sommes sûrement pas dignes de représenter la commune puisqu'on oublie tout bonnement de nous associer aux réunions concernant ces structures où nous représentons la commune (IME...). Nous resterons malgré cela mobilisés !

La Maison France Service : pour ce projet non-débatu, on nous explique également que c'est une chance pour la commune et qu'il ne faut pas passer à côté. Sur cette proposition, notre groupe s'est abstenu lors du dernier conseil municipal. Nous

sommes désolidarisés de cette ébauche aux motifs qu'un projet de cette ampleur doit demander une vraie réflexion, privilégier le développement territorial, nous devons avoir une vision d'avenir (Agglo), plus globale !

On nous explique que cela va créer de l'emploi (2) et qu'il y aura des fonds de l'État alloués pour financer un poste de travail (sur les deux obligatoires) pour la faire fonctionner... Le 2^{ème} poste sera financé comment? au détriment de quelle autre action (le périscolaire? ...) Nous rappelons que le périscolaire a été mis en place par l'ancienne équipe et qu'il apporte une « belle » plus-value à notre école.

Pour travailler à 19, il faut s'écouter, se concerter, faire fonctionner les commissions et nous ne pensons pas qu'auparavant la parole de l'opposition ait été brimée. Pour rappel, nous représentons la moitié des votants (-33 voix) suite aux dernières élections et nous souhaiterions être traités d'égal à égal et non comme des « sous-élus », d'autant que pour certains d'entre nous, nous avons quelques mandats à notre actif.

Suite aux différents éléments exposés ci-dessus, nous n'avons pas participé au mai communal (de toute manière notre présence n'était pas souhaitée, suite à la publication « les élus ont la parole » de juillet dernier).

Le constat après quelques mois de fonctionnement est certes amer, alors Mesdames et Messieurs de la majorité un peu d'humilité, de courtoisie, de prise en compte de nos expériences et de concertation constructive, aussi pourrions nous fonctionner ensemble dans l'intérêt de la commune et de nos concitoyens.

« Sainte-Fortunade, avançons ensemble »

Les élus de l'opposition.



Pressage de pommes
10 et 11 octobre



Troc de plantes
10 et 11 octobre



Accrobranche



Tir à l'arc

Marchés de Pays